



contre la loi Bachelot,
pour sauver
notre **Sécurité sociale** solidaire
et notre hôpital public

nous vous invitons
à manifester
devant l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot
samedi 28 mars à 14h30

Sauvons notre système solidaire de Sécurité sociale!

- Se soigner coûte de plus en plus cher:**
- déremboursements de médicaments de plus en plus nombreux;
 - toujours plus de franchises médicales
 - 0,50 € par boîte de médicaments,
 - 1 € par consultation d'un généraliste,

39 % des Français ont déjà retardé ou renoncé à un soin en raison de son coût et 17 % en raison de l'éloignement géographique

dépassements d'honoraires = 2 milliards d'euros en 2005
(rapport de la Cour des comptes 2007)

- 4 € par consultation d'un spécialiste,
- forfait hospitalier de 16 € par jour,
- 18 € non remboursés sur les actes supérieurs à 90 €... ;

- dépassements d'honoraires de plus en plus fréquents et importants;
- transports des personnes âgées ou handicapées non remboursés...

Le coût des soins qui reste à la charge des patients, augmente de plus en plus.

Les lois Juppé, Douste-Blazy, et maintenant Bachelot... une médecine pour les riches et une

médecine pour les pauvres (des médecins et dentistes refusent déjà de soigner les bénéficiaires de la CMU)!
De plus en plus de gens retardent les soins ou y renoncent.



Sauvons notre hôpital public de Villeneuve au cœur d'un bassin de 120 000 habitants!

- En 2008,
- plus de 100 000 patients accueillis (en augmentation de 4 %)
 - 20 000 patients accueillis aux urgences
 - la seule maternité dans le Villeneuvois.

L'hôpital de Villeneuve doit conserver sa mission de service public répondant aux besoins de santé de tous les habitants du bassin du Villeneuvois.

Attention! L'agence régionale de l'hospitalisation impose le regroupement de l'hôpital et de la clinique de Villeneuve en un pôle de santé public privé.

Hôpitaux publics en danger!

Depuis des années, le financement n'est plus assuré à hauteur des besoins. Il ne permet même pas le maintien des activités d'une année à l'autre, alors que leurs missions se multiplient. Cette différence entre les besoins réels et les moyens alloués fait qu'aujourd'hui 70 % des établissements sont en faillite.

La loi Bachelot impose aux hôpitaux d'être gérés comme des entreprises, les contraignant ainsi à faire des économies sur les soins et sur le personnel.

De ce fait, la qualité des soins et les conditions de travail se dégradent.

Au nom de la rentabilité, des établissements de proximité et des services hospitaliers ferment. Les inégalités d'accès aux soins pour la population croissent.

Le privé s'enrichit, les malades trinquent!

Les récents modes de dotations budgétaires (tarification à l'acte) favorisent les cliniques privées, en particulier pour des spécialités comme la chirurgie.

Ces cliniques appartiennent majoritairement à de grands groupes de fonds spéculatifs qui exigent des profits de plus en plus importants. Leurs actionnaires s'enrichissent ainsi sur le compte de l'argent versé par les usagers, la Sécurité sociale...

**Dans le 47, Fumel, Nérac, Tonneins...
et maintenant Marmande?**

**En France, près de 20 000 suppressions
d'emplois programmées!**

Loi Bachelot = privatisation de la santé!

Le projet de loi **hôpital santé patient territoire** vise à regrouper les 1 500 sites hospitaliers en 200 communautés hospitalières de territoire, aggravant ainsi les phénomènes de désertification sanitaire.

La loi Bachelot prévoit **un seul hôpital par territoire de santé.**

Quel territoire de santé pour nous?

- Le département du Lot-et-Garonne et il ne resterait alors que l'hôpital d'Agen?
- Le bassin du Villeneuvois avec une partie de la Dordogne, du Lot et du Tarn-et-Garonne (120 000 habitants)?

Pour lutter contre les déserts médicaux, pour développer un système de santé fondé sur la prévention, pour améliorer l'égalité d'accès aux soins, l'hôpital de proximité est indispensable pour la population.

Ne laissons pas faire!

Cette évolution n'est pas inéluctable. Si l'on ne veut pas aboutir à un système hospitalier basé sur la sélection par l'argent, nous devons affirmer notre attachement à un système de santé public égalitaire et solidaire.

Nous devons protéger l'hôpital et la santé de la marchandisation.

**L'hôpital public de Villeneuve-sur-Lot,
actif et performant,
est indispensable au cœur du bassin de santé
de 120 000 habitants!**

le bureau du comité, 12 rue de Bourgade - 47 300 - Villeneuve-sur-Lot

présidente

Annie **Saïssset**

06 88 57 95 81

secrétaire

Alain **Saïssset**

05 53 49 23 04

vice-président

Jacques **Valadié**

05 53 71 51 27

trésorière

Anne-Marie **Luzorgues**

05 53 70 88 44